quement dosée de celles qu'en a si bien appelées les Fleurs de France.

Ce qu'il nous reste à faire, à nous, pères de famille, c'est de river tellement notre foi dans l'âme de nos enfants qu'aucune tenaille maçonnique ne puisse l'en extirper.

Ce qu'il nous reste à faire à nous citoyens français, en face du renégat, c'est de lui dire nos écœurements, nos indignations, nos colères à chacun de ces obus de pourvoir contre des êtres sans défense.

Ce qu'il nous reste à faire à nous, électeurs français, c'est de jurer que notre bulletin de vote n'ira jamais sous aucun prétexte, à un candidat dont le programme et les convictions intimes ne nous donneraient pas toute garantie au point de vue des libertés primordiales de conscience, d'enseignement, d'Association.

Ce qu'il nous reste à faire, à nous Roubaisiens, c'est de travailler tous les jours, par l'exemple, par la parole, par l'action sociale, à l'avènement de la liberté et de la fraternité vraies, sincères, spéléantes, non pas de celles qu'un étale sur les murs, pour se moquer du peuple, mais de la fraternité réelle, dans le Christ, et de la liberté qu'on inscrit dans les codes, par la volonté de la nation loyalement consultée.

Le Comité-Directeur.

La Question de l'Espiaïre

VI

Les propositions de M. Vial et de M. Puech. — L'avant-projet de M. Delattre. — Les dépenses de 1899.

Le Syndicat de l'Espierre, dans sa réunion du 17 février 1898, s'était occupé des propositions faites par M. Vial, épurateur à Bruxelles; jugées insuffisantes, elles furent, par le suite, écartées, du même que celles présentées par un industriel de Mazamet, M. Puech.

L'avant-projet Delattre continue donc à être étudié. M. Devos expose que cet avant-projet, y compris le prix de la licence du procédé, 300,000 francs, évalue la dépense d'extension de l'usine à 1,425,000 fr.

M. Gruson propose de prévoir dans le projet d'extension la construction d'une usine dans laquelle serait fabriqué l'acide sulfurique nécessaire à l'épuration.

Cétait une dépense d'un million en plus. Mais M. Gruson faisait observer que les frais de premier établissement n'étaient rien en comparaison des bénéfices à réaliser.

En effet, on prévoyait l'emploi journalier de 100.000 kilos d'acide sulfurique à 3 francs les 100 kilos, tandis qu'en la fabriquant on l'obtiendrait à 2 francs, soit une économie de 305.000 francs par an.

Plus tard, du reste, au mois d'avril on reconnut l'impossibilité de faire venir chaque jour 100 tonnes métriques d'acide sulfurique et par suite l'avantage qu'il y aurait à créer cette usine d'acide sulfurique.

C'est alors que le maison Kulmann, de Lille, entre dans l'affaire et s'engage à couvrir la moitié de la dépense de la nouvelle usine;

Les commissions étudient la convention à passer avec M. Delattre. Nous passons sous silence toutes les discussions relatives à l'approbation de cette convention.

Et l'année 1899 s'était terminée sans apporter de solution.

Pendant cette année, les dépenses s'étaient élevées à 217 494 fr. 57, ce qui portait le chiffre total des dépenses à 2 308.297 fr. 55.

Une conférence de M. Eugène Duthoit

L'*Union catholique* donnera le dimanche 24 janvier une conférence à la Malanu des Œuvres, 84, Grande-Rue. M. Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement y parlera sur la Représentation proportionnelle.

Découverte d'un cadavre dans un puits AU PONT-ROUGE

Dans la matinée de jeudi, deux ouvriers maçons ont découvert dans un puits situé dans une nouvelle rue percée entre la route d'Hem et la rue Volnedo, dans le quartier du Pont-Rouge, le cadavre d'un ourdonnier, Emile Vlieghe, 46 ans, demeurant route d'Hem.

Ce malheureux était disparu depuis le 12 janvier dernier, vers sept heures du matin. Sa famille l'avait vainement recherché.

Depuis quelque temps, il était sujet à des troubles cérébraux, se croyant persécuté. On suppose que c'est dans un accès de folie qu'il aura mis fin à ses jours. M. le docteur Bola, médecin-légiste, a procédé aux constatations d'usage, et le cadavre a été transporté route d'Hem.

Paroisse de Très-Saint-Rédempteur. — C'est aujourd'hui jeudi que commence la grande neuvaine à saint Hilaire spécialement invoqué pour les affections rhumatismales.

Tous les jours, à 8 h., la messe sera célébrée à l'autel Saint-Joseph, près duquel se trouve la vénérée statue de saint Hilaire; après quoi vénération des reliques du saint et imposition des saints évangiles.

Dimanche prochain, à quatre heures, vêpres solennelles et procession traditionnelle des reliques de saint Hilaire; le panégyrique du saint sera donné par M. l'abbé P. Montaigue, vicaire de la paroisse.

La chorale « St-Alexandre », renforcée la maîtrise, donnera des psaumes et faux bourdons et plusieurs motets de circonstance. La vaillante Philharmonie « La Fraternité » s'y fera entendre. L'« Intrépide » en uniforme se joindra aux nombreux groupes de la procession. Comme les années précédentes, on verra, tous les jours de la neuvaine et surtout le dimanche soir, accourir, au pied de la statue du puissant Saint-Hilaire, ses nombreux et dévots serviteurs attestant ainsi leur foi, leur confience et les bienfaits du protecteur des souffrants.

L'« Effort ». — Le numéro de janvier de cette vaillante revue vient de paraître. Il contient un article très intéressant sur les mutualités. Dans cet article l'auteur s'attache à faire ressortir les nombreux avantages à retirer de ces institutions charitables.

Pour le mois de février, l'*Effort* annonce une grande réunion sur *Les devoirs des jeunes catholiques à l'heure présente*.

Cette conférence sera donnée par M. H. Bazire, président de A. J. C. F.

Sommaire du numéro de janvier. — Nos souhaits, le Comité de la Fédération. — La Mutualité, Pierre Bayart. — Formation sociale de la jeunesse, Léon Tourniè. — L'Action [illegible], Paul Mathiez. — Faits et gestes. — La Fédération hors de Roubaix. — Impressions romanesques, Francis Decroix. — Chronique bibliographique. — Bibliothèque.

Nous avertissons les personnes qui, par impossible, ne connaîtraient pas encore l'*Effort* qu'il est mis en vente chez les principaux libraires de la ville et que les abonnements sont reçus dans nos bureaux, Grande-Rue, 84.

I. F. de l'Epeule. — *Au Pays du Christ.* — M. l'abbé Debroore, professeur au Collège d'Hazebrouck, nous donnera, dimanche prochain, à 4 h. 1/2, la relation d'un récent voyage qu'il fit en Palestine, en causerie sera illustrée de projections nombreuses et inédites.

Deux amateurs fort avantageusement appréciés par les habitués de l'I. F. chanteront plusieurs morceaux de circonstance, choisis parmi les plus célèbres et les plus beaux. Et ce sera comme une nouvelle illustration, non le moins artistique ni la moins intéressante de la Conférence de M. Dedoore.

On trouve gratuitement des cartes chez tous les dépositaires et à l'I. F., 71, rue Descartes. Un plan de la salle est déposé chez le concierge de l'I. F., où l'on peut retenir et faire numéroter sa place, moyennant 0 fr. 25 c.

Listes électorales. — Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les électeurs que le premier tableau des rectifications opérées à la liste électorale de 1904, dressé en conformité de l'article 1er de la loi du 7 juillet 1894 et de l'article 2 du décret réglementaire du 2 février 1852, est déposé au secrétariat de la mairie, rue Neuve, 3, au 2e étage (bureau des élections), où ils peuvent en prendre connaissance.

Succès de nos concitoyens. — Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Delmasure, fils du sympathique vice-président de l'*Union Catholique*, ayant passé avec succès le concours, a été nommé interne des hôpitaux de Paris.

Loterie des « Sauveteurs du Nord ». — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le tirage de la loterie des *Sauveteurs du Nord* aura lieu publiquement le dimanche 28 février 1904, à 2 heures de l'après-midi, au siège central, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. Nous rappelons qu'elle comprend 10.000 fr. de prix en espèces, des lots de 5.000, 2.000, 1.000, 500 francs, dix lots de 100 fr. et dix lots de 50 fr. En outre, plus de 400 lots offerts par le Président de la République et le Roi des Belges, par MM. les ministres, sénateurs, députés, notorités diverses et bienfaiteurs de la Société.

Tous ces lots sont visibles au public au hall de l'*Echo du Nord*, Grande-Place, à Lille.

Quand nous annoncions, il y a quelque temps, que le public serait agréablement surpris par la richesse et la beauté des lots, nous ne pensions pas être aussi bons prophètes. C'est parfait en tout point. Il reste maintenant au public, généralement bien disposé à l'égard de nos vaillants sauveteurs, à répondre à leur appel, en se procurant, sans plus tarder, des billets de cette tombola.

On peut se procurer des billets, au prix de 25 centimes, chez tous les débitants de tabac de Roubaix et environs, et chez M. Tilat, 131, rue de Lille, trésorier de la section roubaisienne.

Tramways. — Par arrêté du 23 janvier dernier, M. le Préfet du Nord a autorisé la Compagnie des Tramways à créer un nouvel arrêt facultatif des voitures à la hauteur du numéro 552 de la rue de Lannoy.

Une escroquerie de 100.000 fr. — *Arrestation du coupable à Paris.* — On se rappelle qu'à la fin du mois de juillet de l'année dernière, plusieurs plaintes émanant de Roubaix parvenaient aux Parquets de Lille et de Bruxelles contre un sieur Alfred Delobelle, dont les parents habitent Roubaix, rue Cherlemagne, 17.

Il y a quinze mois environ, Delobelle avait fondé, à Kœkerberge (Belgique), avec deux autres individus, une société financière qui avait spécialement pour but d'effectuer des reports pour le compte d'ouvriers, d'employés ou petits bourgeois habitant dans la Nord de la France, notamment à Roubaix et à Lille.

Au fur et à mesure de l'arrivée des fonds et des titres que les clients confiaient à la Société, Delobelle, qui était chargé de la comptabilité, faisait disparaître ces valeurs, sous prétexte de les expédier à une maison de banque de Paris. A la suite des réclamations des clients, qui lui avaient confié leurs économies, Alfred Delobelle prit le fuite, le 3 juillet, en emportant tous les livres de comptabilité.

On apprit qu'à partir de cette date jusqu'au 11 juillet, le fugitif avait séjourné à Ostende. Le 12, il avait été vu à Aveighem. Depuis lors, on avait perdu sa trace.

Alfred Delobelle, contre qui avait été décerné un mandat d'arrêt, vient enfin d'être arrêté à Paris. Il ne tardera pas à être amené à Lille.

Un orage assez violent accompagné de pluie et de grêle a éclaté jeudi, vers 5 heures 1/2 du matin. Plusieurs éclairs ont sillonné les nues, suivis de coups de tonnerre. C'est assez rare au mois de janvier pour être signalé.

En vertu d'un mandat d'arrêt en date du 30 mai 1903, émanant de M. Guchet, juge d'instruction à Cambrai, le brigadier de sûreté Delerue et les agents Willaumez et Paris, ont arrêté, rue Neuve, un journalier, Henri-Léon Depelchem, 20 ans, sans domicile fixe, inculpé de détournements.

Renversé par une voiture. — Dans la soirée de mercredi, un enfant de 8 ans, Georges Vandepotte, demeurant rue Lacroix, cour Lauwers, 2, a été renversé dans cette rue, par la voiture de M. Arthur Poulain, tripier, demeurant rue Saint-Louis.

Cette voiture était conduite par un domestique Julien Romberre, 20 ans, demeurant rue de Cartigny. La jeune Vandepotte a été contusionné fortement au genou droit, mais d'après M. le docteur Bole, qui le soigne, il n'y aura pas de suites graves à cet accident.

Les accidents de travail. — Un boulanger, Oscar Foucart, 30 ans, demeurant rue Saint-André, de la Boulangerie coopérative de cette rue, blessé aux reins, 8 jours de repos.

— Un ouvrier, Narcisse Cola, rue Philippe-le-Bon, du chez MM. Gaillard rue du Vivier, blessé à l'épaule gauche, 8 jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, un conducteur de laines, Clovis Massens, 28 ans, demeurant à Estaimpuis (Belgique), blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

— Un apprêteur, Jean-Baptiste Fourrez, 72 ans, rue Franklin, cour Lauwers, de la société « L'Avenir », rue Pellart, blessé à l'épaule droite, 20 jours de repos.

— Un bâcleur, Alfred Demeester, 19 ans, rue Latiers, de chez M. Auguste Lepoitre, rue St-Antoine, blessé à la main gauche, 8 jours de repos.

— Un manœuvre, Abel Jaquet, 17 ans, rue des Longues-Haies, de chez MM Dhalluie et Bajert, rue du Moulin, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Un apprêteur, Charles Struyf, 25 ans, rue d'Arcole, de chez MM. Dubar, rue du Bois, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Un chaudronnier, Victor Blauwart, 20 ans, rue Fabert, cour Depletchin, de chez M. Delaique, boulevard Gambetta, blessé au bas ventre, 8 jours de repos.

— Un apprenti, Leopold Merck, 14 ans, boulevard de Belfort, de chez M. Paulus-Fouton, rue Pierre-de-Roubaix, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

— Un tricoteur, Arthur Filpo, rue du Havre, de chez M. Paul Delmasure, rue des Charpentiers, blessé au poignet gauche et aux reins, 10 jours de repos.

— Chez MM. Tennynck, boulevard de Fourmies, un coursier, Albert Willebrood, 13 ans, rue du Pile, cour Sénépart, blessé au poignet gauche, 10 jours de repos.

— Au même établissement, une rattacheuse, Virginie Vanhoutandt, 28 ans, rue de Beaumont, cour Jénart, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

Le quart-d'heure de Rabelais. — Un représentant de commerce, Jules-Dominique Musat, 41 ans, demeurant à Calebrai, place au Bois, a été arrêté, jeudi, pour s'être fait servir à manger chez Mme Duquanne, cabaretière, rue de l'Alma, et n'avoir pe ensuite payer sa note.

Les écumeurs de la rue. — *Un vol de fichus.* — Dans la soirée de mardi, vers 9 h., des malfaiteurs ont pénétré vivement dans le magasin de M. Emile André, marchand mercier, rue d'Alsace, 5, et ont enlevé, dans un rayon, quinze fichus de laine.

— *Un vol d'étoffes.* — Dans la soirée du mercredi, vers 7 heures, des malfaiteurs sont entrés dans le magasin de M. Lelonx-Masselis, rue de Lannoy, 187 et se sont emparés de deux pièces d'étoffe noire de 56 mètres de longueur, d'une pièce d'étoffe bleu-marine de 20 mètres et d'un coupon de drap noir de 2 m., le tout d'une valeur de 165 fr.

A qui les chaussures? — M. Jean Lepers, marchand de beurre, 8 Croix, rue du Petit-Boutique, a trouvé, rue du Fontenoy, dans un terrain vague, deux boîtes contenant des échantillons de chaussures, qu'il a déposées au poste de police de la rue St-Vincent de Paul.

Enterrements du 15 janvier. — M. Paul Delbecque, 9 h. 1/2, Saint-Joseph. — Mme Alph. Deuscelle, née Philomène Vancauwenberghe, 8 h. 1/2, Saint-Elisabeth.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

Canton Ouest. — Bureau de la rue du Bois. — Vendredi, 15 courant, à 8 h. 1/2 du soir chez M. Emile Coulbier, « Au Chinois », place Verte. — Réunion du comité de la section. — Présence indispensables.

Etat-civil de Roubaix

du 14 janvier

Naissances. — Pernand Verment, place de la Liberté, 8. — Pierre Poelis, rue du Tilleul, 19. — Eugène Huin, rue de la Chaussée, cour Cauwaine, 8.

Décès. — Louis Mahieu, 68 ans, maçon, rue Pierre-de-Roubaix, 103. — Moïse Bédé, 5 mois, rue de la Lys, 25. — Berthe Delacker, 3 mois, rue de l'Epeule, 213. — Charles Bayart, 7 mois, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 41. — François Devos, 18 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Isidore Demeyère, 78 ans, tonnelier, rue de Croix, coin des Champs-Elysées, 5.

CROIX

Raidi, n. v. p. — Par ces temps de pluie, la route de Lille présente, à certains endroits un aspect vraiment magnifique!!! ... principalement aux environs du Crachet. Les habitants de ce quartier, ainsi que les voyageurs du tramway devront bientôt se munir d'échasses pour traverser la rue. Monsieur Qui de Droit ne pourrait-il pas remédier à cet état de choses? Bulai, n. v. p. !

CROIX. — Décès : Rosalin Calombeen, 68 a., journalière, rue de Lille, 15. — Henri Hubaut, 2 ans, rue des Ogiers, 500.

WASQUEHAL

Explosion d'une cuve de teinture à la Filature du Nord. — Hier, vers 4 heures 1/2 du soir, un ouvrier teinturier de la Filature du Nord, nommé Georges Jaubert, âgé de 23 ans et demeurant à Croix rue Mirabeau, travaillait près d'une cuve de teinture en ébullition, quand tout à coup la cuve fit explosion. L'ouvrier reçut le contenu sur le poitrine et sur les jambes et fut assez sérieusement brûlé. Le patron de la filature le fit reconduire à son domicile en voiture.

HEM

La Commission de révision des listes électorales a ratifié les modifications suivantes : 38 inscriptions nouvelles ; 32 radiations. Le nombre des électeurs pour l'année 1904, est donc supérieur de six voix à celui de l'année dernière.

Les électeurs peuvent se présenter à la mairie pour consulter la liste électorale et faire valoir leurs réclamations jusqu'en 4 février prochain.

Contributions indirectes. — M. Charpentois, préposé de 3e classe à Hem (distillerie), est nommé à Roubaix (distillerie).

Les objets volés chez M. Dronlez, une broche en perles fines d'une valeur de 800 fr., une bague de 200 fr. ont été retrouvés dans la ferme. Les voleurs ont été embarrassés de leur butin on ont obéi au sentiment de repentir.

LYS. — 13 janvier. — Décès : Andrée Helleiont, 3 ans, rue de Strasbourg.

FOREST. — 13 janvier. — Décès : Clémence Déhart, 47 ans, à la Ferme.

TOURCOING

LEUR SILENCE

La proscription dont viennent d'être frappées les religieuses qui dirigent les écoles des rues du Clinquet et Angereau, malgré leur soumission aux exigences d'une loi tyrannique, n'émeut pas les organes de la F.·. M.·.

Ils ne hasardent point de discussion avec leur partisane de la liberté pour toute quand elle leur disent que l'un des auteurs responsables de cette mesure laïque est M. Dron.

Ils ne cherchent point à inoculer le député-maire du reproche d'hypocrisie qui lui est adressé à lui qui, tout miel, précipite la fin des discordes entre Tourquennois, pour le plus grand bien de leur ville alors que c'est lui qui a suscité et entretient nos divisions.

Ils ne disent pas comment ils prétendent instaurer l'union des citoyens en dehors de la liberté.

Ce alliance est instructif : ils rougissent de cette besogne honteuse.

Un punch a été offert, jeudi soir, au café de l'Hôtel de Ville, place Victor-Hassebrouck, par le personnel de la police, à M. Henri Castelain, agent de la sûreté, qui vient de prendre sa retraite.

M. Vilain, commissaire central, retenu à Lille pour la soirée, s'était fait remplacer par son secrétaire, M. Henri Camplon.

Colombophilie. — La commission de l'Union Colombophile Tourquennoise rappelle aux amateurs sa deuxième Exposition-Concours pour les pigeons bagués S. N. P.-F. T. et P. A.-43 (femelles), qui a lieu le dimanche 17 courant.

De magnifiques prix d'honneur seront décernés gratuitement dans chaque catégorie. Mise exceptionnelle, 0,60 par pigeon.

Pour les conditions, voirles affiches spéciales.

Les accidents de travail. — Henri Tanghe 38 ans, homme de peine, rue du Renelx, 22, a fait une chute en transportant une balle de laine. Entorse du pied droit. Repos de 8 jours. Docteur Dawyn.

— Charles Delbecque, 52 ans, chauffeur, rue de la Croix-Rouge, 110, contusions thoraciques à la suite d'une chute. Docteur Bernard, repos de 8 jours.

— François Delesalle, 50 ans, manœuvre, rue du Clinquet, 849, entorse du pied droit au broussitat des matériaux. Docteur Leduc ; dix jours de repos.

— Alfred Hombert, 28 ans, garçon brasseur, rue de Lens, 4, en manœuvrant une tonneau, s'est blessé à la main droite. Docteur Bourgois ; 10 jours de repos.

— Hortense Thomas, 53 ans, soigneuse, rue Lamartine, a eu le gros orteil gauche écrasé par le poids de son métier. Docteur Delgrange ; repos de 15 jours.

— Henri Desrumeaux, 52 ans, rattacheur, rue du Virolois, 114, blessure au bas-ventre en tombant sur une burette. Docteur Carretta ; repos de 15 jours.

La cage et la pinson. — Vers 10 heures du matin, jeudi, trois hommes étaient embusqués rue du Halot, derrière une haie. Servint l'agent Blondel. Les trois hommes prirent la fuite à travers champs et à l'endroit où, précédemment ils étaient cachés, l'agent trouva une cage renfermant un pinson. Il emporta sa trouvaille.

Etat-civil de Tourcoing

Du 14 Janvier

Naissances. — Lodie Henri, rue de Dahomey, 99. — Bachelet Maria, rue des Phalempins, 2. — Deels Maria, rue de la Prairie, 3. — Delporte Madeleine, rue de l'Epinette, 141. — Debordt Marine, rue du Blaisel.

Décès. — Leclercq Louis, 60 ans, r. du Gand, 649. — Lassuy Ivon, 75 ans, rue Saint-Roch, 31.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 14 janvier.

Sorte	COTE précédente	COTE 14 h. 1/2 Matinée	COTE 14 h. 1/2 Tourc.	OFFRES Acheteur	OFFRES Vendeur
Janv	5 12 1/2	5 10	5 15	—	5 15
Févr	5 12 1/2	5 12 1/2	5 16 1/2	5 12 1/2	5 15
Mars	5 12 1/2	5 12 1/2	5 12 1/2	—	5 15
Avril	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	5 15
Mai	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	—
Juin	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	—
Juill	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	5 10	5 12 1/2
Août	5 12 1/2	5 12 1/2	5 16 1/2	5 10	5 12 1/2
Sept.	5 12 1/2	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	5 16 1/2
Octo	5 12 1/2	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	5 12 1/2
Nov.	5 12 1/2	5 12 1/2	—	5 10	5 12 1/2
Déc.	5 12 1/2	5 12 1/2	—	5 10	5 12 1/2

Ventes : 65.000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 20.000 k. à 5,15 janvier. — 10.000 k. à 5,12 1/2 février. — 5.000 k. à 5,12 mars. — 5.000 k. à 5,12 1/2 août. — 10.000 k. à 5,12 1/2 septembre. — 5.000 k. à 5,12 1/2 octobre.

Total : 55.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,12 1/2 février. — 5.000 k. à 5,10 juillet.

Total : 10.000 k.

HALLUIN

Tentative de vol. — Des malfaiteurs ont essayé, dans la nuit de mercredi à jeudi, de pénétrer dans la demeure de M. J.-B. Newie, cabaretier-boulanger, rue Colbras, en cassant un carreau à la fenêtre. M. Neffle s'est levé à cause du bruit.

Les voleurs, au bruit qu'il fit, prirent la fuite.

Mouvement de la population. — En 1903 les naissances ont été au nombre de 694, les mariages de 151 et les décès de 606.

BALLIAN. — Du 13. — Naissance : Tesse Joseph, rue Turbigo.

Du 14. — Naissances : Deroubaix Emma, Nour-Pipion. — Rousseau Clotilde, Mont. — Dumontz Madeleine, Colbras. — Coulon Hilaire, rue Saint-André.

Décès : Depuyll, mort-né, cour de la Gendarmerie. — Florin Blanche, 6 jours, Mont.

RONCQ

Un escroc. — L'auteur de l'escroquerie commise à Roncq, mercredi, et dont nous avons entretenu nos lecteurs, Victor Saehens, a été écroué, jeudi, à 2 h. 1/2, à la gendarmerie d'Halluin, d'où il sera transféré à Lille.

MARCQ-EN-BAREUL. — Du 13. — Naissance. — Marthe Prouvost, rue Jacquard. — Jeanne Dujardin, rue des Peupliers. — Lucienne Pesnel, à Rouges-Barres.

Décès. — Flore Flébus, 26 ans, rue de Marquette. — Zulma Dejonckère, 11 mois, Molinel.

ARMENTIÈRES

Vol. — Désiré Borrée, 31 ans, et Julie Nortier ont été arrêtés pour vol de zinc commis rue du Faubourg de Lille.

ARMENTIÈRES. — Du 14 janvier. — Naissances : Scieur Hélène, rue du Palais, 6. — Prévost Lucie, rue de l'Industrie, 28. — Turbin Paul, rue de Messines prolongée, 47.

Décès : Denoot Emmanuel, 80 ans, place de l'Eglise, 2. — Deraency Charles, 65 ans, rue de Quesnoy, 5. — Lozier Pierre, 87 ans, place de l'Eglise, 2.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — Métrage public. — Les réponses des patrons au sujet du métrage public sont satisfaisantes. Les difficultés redoutées paraissent évitées.

La loi contre les Congrégations. — Jeudi matin, à 9 heures, à la paroisse Saint-Vaast, a eu lieu la Messe de départ des Sœurs de l'Enfant-Jésus qui dirigeaient l'école dominicale fréquentée par près de 500 enfants et jeunes filles.

Dans l'après-dîner, les religieuses ont distribué des souvenirs à leurs élèves.

Un déserteur qui se rend. — Le nommé Faghel, natif de Boeschepe, déserteur de l'armée française, s'est confié prisonnier au poste de police, dans la nuit de mardi au mercredi.

Arrêté le 28 décembre 1903 par la gendarmerie de Bailleul, et conduit à la Citadelle de Lille, il était parvenu à s'échapper le 7 janvier dernier et était revenu en pays reprendre sa femme.

Il a été reconduit à Lille par la gendarmerie.

BERTHEN. — Accident de voiture. — Mardi M. Top et Mme Goussey, de Boeschepe, revenaient en voiture du marché de Bailleul. Près du cimetière de Berthen, leur cheval prit peur, cassa les deux brancards et les deux personnes furent projetées hors de la voiture.

L'animal continua sa course et fut arrêté par deux douaniers. M. Top seul a été fortement contusionné à la tête et aux jambes.

DUNKERQUE

FUNÉRAILLES DE M. le docteur Blanckaert

Nous croyons répondre au désir d'un grand nombre de nos lecteurs et surtout des amis du regretté défunt en reproduisant le texte des discours prononcés sur sa tombe. L'extrême abondance des matières nous avait empêché de les donner dans nos précédent numéro.

Discours de M. Reumaux

Messieurs,

Au nom du corps médical de Dunkerque, au nom des médecins de la Compagnie du chemin de fer du Nord, ses collègues, je viens adresser à la dépouille mortelle du docteur Blanckaert un dernier et suprême adieu.

Ce vaillant est tombé comme un bon soldat, à son poste de bataille.

C'est une belle mort.

Je n'essaierai pas de tracer en face de cette tombe ouverte la biographie complète de cet homme de bien. Ce n'est pas le moment ni le lieu de faire de longs discours ; mais il est de notre devoir de rappeler tel rapidement les titres de notre confrère à notre affection, à nos regrets.

Né à Wormhoul le 5 juin 1842, Edouard Blanckaert appartenait à une famille distinguée et honorablement connue dans le pays flamand. Il fit ses études classiques sous la direction de son père et les termina à l'Institution Notre-Dame-des-Dunes. Il étudia la médecine à Paris, conquit son diplôme de docteur en 1868 et, peu de temps après, vint s'établir à Dunkerque, où il ne tarda pas à s'attirer une des meilleures familles de la région.

Successivement, médecin du Bureau de bienfaisance, chirurgien-adjoint, de l'hôpital, inspecteur des écoles, médecin adjoint puis médecin titulaire de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, il ne se montra pas inférieur aux fonctions qui lui furent confiées ; il les remplit même avec distinction. Il y apporta les mêmes aptitudes, le même dévouement qu'il prodiguait depuis longtemps déjà à la clientèle de ville, estimant que tous les malades qui souffrent ont également droit à un soulagement que peut leur procurer la science médicale.

La médecine est une profession dans laquelle la science éclairée et l'habileté artistique sont nécessaires sans doute, mais il y a quelque chose encore qu'on ne acquiert pas à l'école, c'est la faculté de comprendre l'homme aux prises avec le mal, et de le saisir, en point de s'identifier avec lui, pour ainsi dire. Ce don professionnel qui l'a possédé mieux que Blanckaërt ?

Je vous le demande à vous tous qui l'avez vu à visiter, ou dont il a visité les proches, combien de fois ne l'avez-vous pas vu leur rendre le courage et l'énergie qu'une longue série de souffrances tendait à épuiser de plus en plus. Les malades de la Compagnie du chemin de fer du Nord n'en pas eu les deux cœurs à s'en apercevoir, depuis l'année 1877 qu'il leur a donné des soins.

Pour cela, Messieurs, il ne faut pas seulement étudier le malade, il faut l'étudier avec la passion du Vert et le feu de la charité. Et qui mieux que notre regretté collègue a eu ce feu et cette passion ? Il les possédait au point, qu'ils débordaient souvent chez lui au delà du domaine de sa profession.

Catholique fervent, le docteur Blanckaërt avait fui en la parole de Celui qui a dit : « Le bien que vous ferez au plus petit de l'entre mes miens vous sera rendu au centuple là-haut. » Aussi était-il d'un dévouement sans bornes.

Que de fois, dans son entourage, ne lui disait-on pas de ne point se fatiguer autant, de se reposer, c'était peine inutile...

Un célèbre penseur contemporain a écrit : « Prêcher à l'homme du ciel pour que se dévouer est comme prêcher à l'oiseau de ne pas faire son nid et de ne pas nourrir ses petits, cela est très peu dangereux, l'homme et l'oiseau continueront toujours leur éternel manège. » La continuité du dévouement n'engendre ni la paix de la pensée et le contentement du cœur, ni ce mélange de douceur d'autrui, et la soulaire les siennes.

Non content d'être médecin du corps, notre confrère savait provoquer la confiance et inspirer l'affection.

Aussi quels de condoléances douloureuses n'a-t-il pas reçues !

Après une vie si bien remplie, les amertumes et les tristesses ne lui ont épargnées ; il les a supportées avec une dignité pleine de résignation....

Son esprit se droit s'était ouvert de plus en plus, dans ces dernières années, aux espérances éternelles ; il y a trouvé les consolations et la force dont il avait besoin.

Sa veuve, compagne aimante et dévouée de toute sa vie, ses enfants, auxquels il laisse au nobles exemples et notre commun cet humble prêtre qui prie pour lui, trouveront en allégement à leur douleur dans cette espérance que nous partageons tous de la retrouver un jour dans un monde meilleur, qui mieux que celui-ci, saura répartir les récompenses en proportion des mérites.

Adieu, cher confrère, adieu, trois fois adieu !

Discours de M. Carvois

C'est un ancien camarade, un ami de toujours, vivement impressionné par la mort si soudaine, qui s'approche de la tombe pour lui donner, au nom de l'amitié, avec la suprême adieu, un dernier témoignage de sa sympathie et d'affection.

L'amitié qui prend naissance au collège, qui s'accroît avec les années accumulées et qui a résisté à tous les obstacles semés sur le chemin de la vie, subsiste encore alors même que la mort se a brisé et anéanti le lien.

Cette amitié là répond bien à cette pensée sublime : « l'ami du vivant est le tombeau du mort ».

C'est bien l'image de la nôtre, toute chargée d'années et qui s'en est allée toujours en s'affermissant alors que mûrie tous deux par l'âge et l'expérience, nous avons été plus à même de nous connaître et par conséquent de nous estimer davantage.

Guidé par un père à la foi robuste, aimant le beau, faisant le bien et s'évertuant à inspirer autour de lui les sentiments élevés, tu avais reçu, dès ta tendre jeunesse, par ses leçons et ses exemples, tous ces éléments puissants d'éducation, qui forment les caractères et leur donnant plus tard une forte empreinte.

Avec une énergie et une volonté que rien n'arrête, tu décides, à un âge où souvent chacun cherche encore sa voie, de choisir une carrière libérale.

Indépendant de caractère, tu voulais ne devoir qu'à toi-même et à ton propre mérite la place à conquérir dans le monde. Cette indépendance si formellement affirmée dans ta jeunesse sera la règle immuable de toute ta vie ; elle apparaîtra dans tous tes actes et la dominera tout entier.

Imprégnées de cette indépendance, entretenues et influencées par elle, tes qualités apparaîtront avec une teinte plus vigoureuse et un relief plus puissant.

Certaines pourront parfois provoquer l'étonnement à cette époque de veuleries et de compromissions, mais toujours elles imposent à tous l'admiration, même aux plus sceptiques.

Ce sera cette inébranlable fidélité à ta foi religieuse, ce seront tes convictions politiques, que tu sauras défendre avec l'ardeur d'un esprit éclairé et avec un dévouement que mal intérêt personnel n'eut jamais inspiré, guidé et soutenu.

Ce sera cet attachement si solide envers tous ceux qui s'honoreront de ton amitié et qui auront su deviner en toi un cœur généreux et tout débordant de pensées élevées !

Ce sera cette ténacité inlassable à vouloir faire pénétrer dans l'esprit des autres tout ce que tu croyais être le bon, le bien et le juste !

Ce sera surtout cette affection adorable que tu nuras pour tous ceux qui font l'ornement de ton foyer : ta femme, tes enfants et tous les tiens ! Ce sera vers eux que convergeront toutes tes aspirations ; pour eux tu sgiras et tu dépenseras sans compter ton énergie et tes forces !

Aussi le bonheur était-il entré chez toi déjà toujours, y régnant en maître sans avoir jamais subi la moindre atteinte.

Pourquoi a-t-il fallu que la maladie cruelle et implacable vienne s'abattre sur l'un des tiens ?

A partir de ce moment la chagrin a envahi ton âme, la torturant, la tenaillant et ne te laissant plus un instant de quiétude.

Refoulant ta peine, tu voulais la conserver pour toi seul, de crainte d'attrister ceux que tu aimais et sans le rendre compte qu'à agir ainsi tu te détruisais toi-même.

Tu fus frappé à ton tour par une maladie soudaine, qui n'était en réalité que la résultante de l'état de ton cœur torturé ! Elle t'a achevé, mais la tristesse avait préparé son œuvre de destruction, de telle sorte que tu ne dit t'avouer en expirant, que c'était la chagrin qui te couchait dans la tombe.

Et maintenant que tout est fini pour toi sur cette terre, dors dans ce tombeau, à l'ombre des grands arbres, ton dernier sommeil : les uns y viendront verser des larmes et des prières, les autres ne s'y arrêtant songeront ou passeront et se souviendront que là repose un ancien et fidèle ami !

Adieu, mon cher Blanckaert, adieu sur cette terre et au revoir dans l'éternité !

Discours de M. René Horelt

Messieurs,

Le Comité Catholique de Dunkerque dont Monsieur le docteur Blanckaert était le président ne saurait laisser fermer cette tombe sans y déposer l'expression de sa profonde douleur et des immenses regrets que lui cause la perte de l'homme de bien enlevé si rapidement à l'affection des siens.

Dans ce champ de repos, toutes les discussions, toutes les querelles s'apaisent et disparaissent et c'est à l'ombre de la majesté de la mort qu'on rappelle en toute justice ce qu'a été réellement l'existence de celui qui n'est plus.

M. le docteur Blanckaert fut un caractère : il n'a rien à redouter du jugement de ceux qui l'ont connu, encore même qu'ils ne partageraient pas ses manières de voir, et étaient le plus éloigné des idées dont il a été le plus ardent des champions.

Et cela, messieurs, parce que la sincérité de ses opinions n'a jamais été mise en doute par personne, et que tous savaient qu'il n'obéissait pas à un sentiment d'ambition ou d'intérêt personnel, mais qu'il n'agissait qu'en vertu d'une conviction profonde, devant laquelle tous les honnêtes gens ne pouvaient que s'incliner avec respect.

Ses croyances religieuses, il les avait puisées au foyer paternel, dans cette famille patriarcale dont il était à juste titre si fier ; elles s'étaient développées dans cette éducation virile qu'il reçut dans le collège d'Hazebrouck, jusqu'au soir de son dernier jour, il est resté si profondément attaché, et les hautes études qu'il poursuivit ensuite avec le succès qu'on vient de vous dépeindre n'avaient fait que les accroître et les enraciner en lui davantage.

Catholique convaincu et catholique pratiquant, il était profondément persuadé que l'éducation religieuse